

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 420029000031023

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 13 DJS/2025

**Projet : AMENAGEMENT DE LA SALLE DE CONFERENCE DE LA MAISON
DE JEUNES EL BARKI – HAI FELAOUSSENNE – ORAN**

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet : **Aménagement de la Salle de conférence de la Maison de Jeunes El Barki – Hai Felaoussenne – Oran**

Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :



En cas de soumissionnaires seul :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité **Catégorie 02 ou plus, activité principale Bâtiment.**
- Ayant déjà réalisés au moins un (01) projet de même nature (travaux de bâtiment) justifié par des attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage publics.
- La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (figurant dans les bilans fiscaux visés par les services des impôts) et le C20, doit être égale ou supérieure à **6 000 000, 00 DA.**



En cas de soumissionnaires en groupement :

- Le chef de fil et les membres du groupement doivent avoir un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité **Catégorie 02 ou plus, activité principale Bâtiment.**
- Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.
- **Un des membres du groupement** ayant déjà réalisé au moins un (01) projet de même nature (travaux de bâtiment) justifié par des attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage publics.
- **Un des membres du groupement** doit avoir une **moyenne des chiffres d'affaires** des trois dernières années (figurant dans les bilans fiscaux visés par les services des impôts) et le C20, doit être égale ou supérieure à **6 000 000, 00 DA.**

Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran service des investissements et des équipements sise au 10, rue MAOUED Ahmed, Ex : Mirauchaux, Oran, contre le paiement de la somme de quatre mille dinars **(4000,00) DA** non remboursable, à virer au **Trésor public de la wilaya d'Oran.**

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

1-Dossier de candidature : Conformément au cahier des charges (pages 5 et 6).

2-L'offre technique : Conformément au cahier des charges (page 6).

3-L'offre financière : Conformément au cahier des charges (page 6).

Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° 13 /DJS/2025

**Projet : AMENAGEMENT DE LA SALLE DE CONFERENCE DE LA MAISON
DE JEUNES EL BARKI – HAI FELAOUSSENNE – ORAN**

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran

10, rue MAOUED Ahmed, Ex MIRAUCHAUX, Oran.

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15)** jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans la presse nationale, électronique et le BOMOP.

Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires le dernier jour la période de préparation des offres de 08 Heures 00 à 12 Heures 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h00 en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Si cette date coïncide à un jour férié, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.